

# Plan lumière

**Lausanne c'est du gris, du vert et du bleu**

**Conférence de presse du 20 novembre 2013**

Hôtel de Ville de Lausanne

**Jean-Yves Pidoux**

Conseiller municipal

Directeur des Services industriels

**Eric Davalle**

Chef du service de l'électricité

# ● Eclairage public, principes

- Accompagner une ville en pleine mutation
- Eclairer juste: inscrire la démarche dans les principes de l'Agenda 21 lausannois
- Réduire les nuisances lumineuses partout où cela est possible
- Offrir aux Lausannois et aux hôtes de passage une ville plus lisible, plus sûre et plus accueillante
- L'usage prime, une fois la nuit tombée

# ● Contexte institutionnel

- Le 22 janvier 2008, le Conseil communal accordait aux SiL un crédit d'études de CHF 200'000.- pour « *poser les bases d'un plan lumière complet et cohérent, d'en déterminer à grands traits les coûts, d'identifier les priorités et d'en tirer un calendrier à long terme* »
- Outre la possibilité de mettre en œuvre une coordination des lumières susceptibles de rassurer, d'orienter et d'embellir la ville, ce préavis est aussi l'occasion de répondre à plusieurs postulats, dont:
  - celui d'Yves Ferrari, sur « *Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2'000 W* »
  - celui de Claude Bonnard, sur « *Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction d'éclairage public par LED* »

# ● Les ressources

- Financement par la taxe « Éclairage public »
- Montant d'investissements pour développer le plan lumière de l'ordre de **13 millions de francs**
- Durée de la mise en œuvre, environ **10 ans**
- Mise en place progressive des nouvelles technologies, type LED et CPO, moins gourmandes en énergie, en fonction du recul acquis sur la fiabilité et la longévité des équipements

# ● La démarche

- Les SiL, via le service de l'électricité (SEL), ont entamé une étude, appuyée par un bureau belge, la société Radiance 35, spécialiste européen dans la conception et la réalisation de projets dans le domaine de la lumière
- Le projet d'étude s'est échelonné sur 3 ans et s'est déroulé en **trois phases** :
  - le **diagnostic**
  - les **principes du plan lumière**
  - les **avant-projets des premières réalisations**
- Le résultat est le fruit d'une collaboration de tous les services de la Ville de Lausanne concernés par la lumière, ponctué par une formation des services aux principes du plan lumière

# ● Les étapes de l'étude

## **Acte 1: le diagnostic**

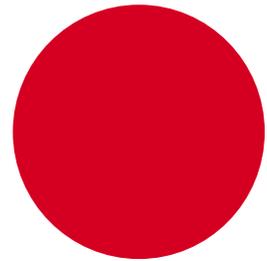
- Comprendre la ville
- Comprendre les usages
- Comprendre l'éclairage public

## **Acte 2: le concept**

- Recomposer le fond: améliorer l'éclairage public des rues
- Approche macro: mettre en exergue la spécificité lausannoise
- Approche micro: travailler dans les quartiers

## **Acte 3: les avant-projets (4)**

- Sur des lieux ou des thèmes



# Etapes de développement du plan lumière lausannois

# ● La méthodologie

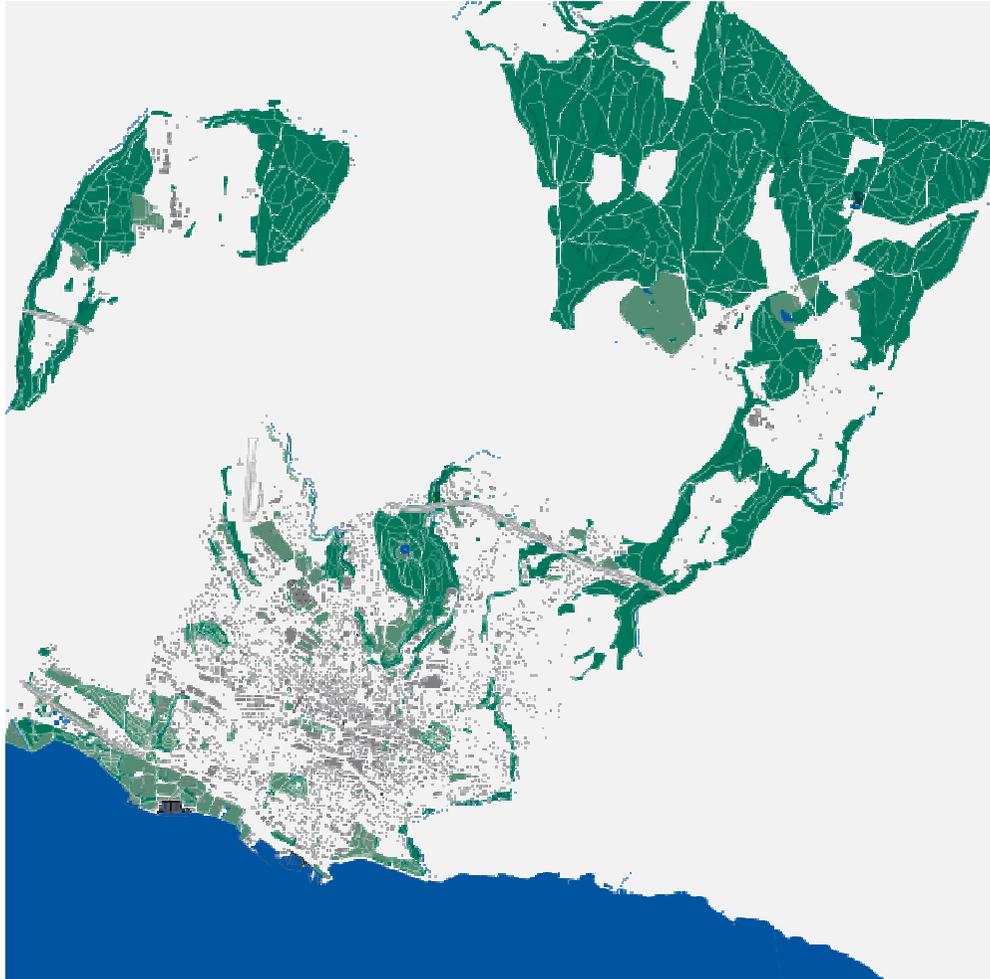
1. Travailler en concertation
2. Travailler par couches, du macro au micro
3. Développer des grandes intentions
4. Appliquer sur des avant-projets

# ● Acte 1: le diagnostic

1. Comprendre la ville
2. Comprendre les usages
3. Comprendre l'éclairage public



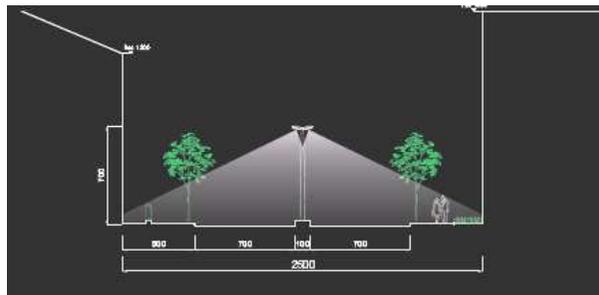
« Lausanne, c'est du gris, du vert et du bleu » J.-L. Godard



# ● Acte 2: le concept

1. Recomposer le « fond » selon 3 axes:

- Les sources lumineuses
- Les implantations de l'équipement
- Les modèles par des coupes transversales types



# ● Acte 2: le concept

2. Mettre en exergue la spécificité lausannoise (approche macro):

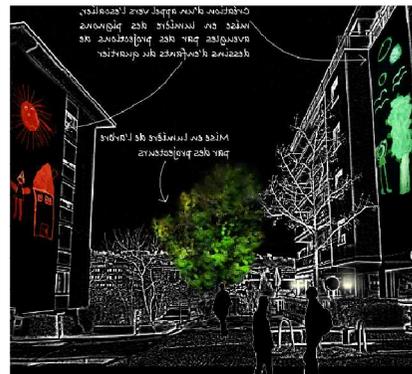
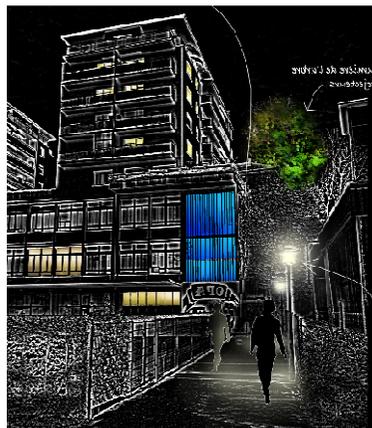
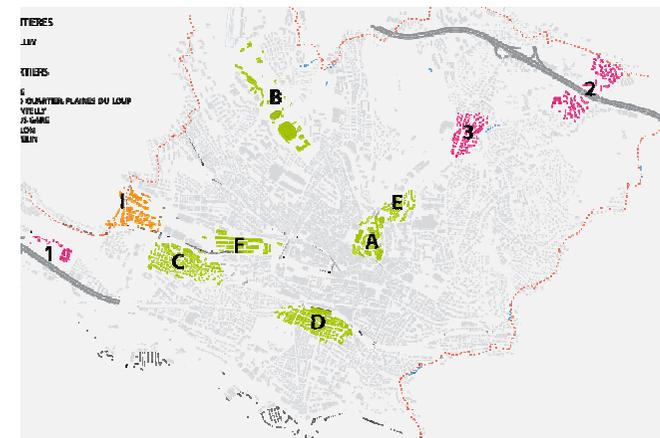
- La trame verte
- L'eau et le relief
- La mobilité
- Les patrimoines



# ● Acte 2: le concept

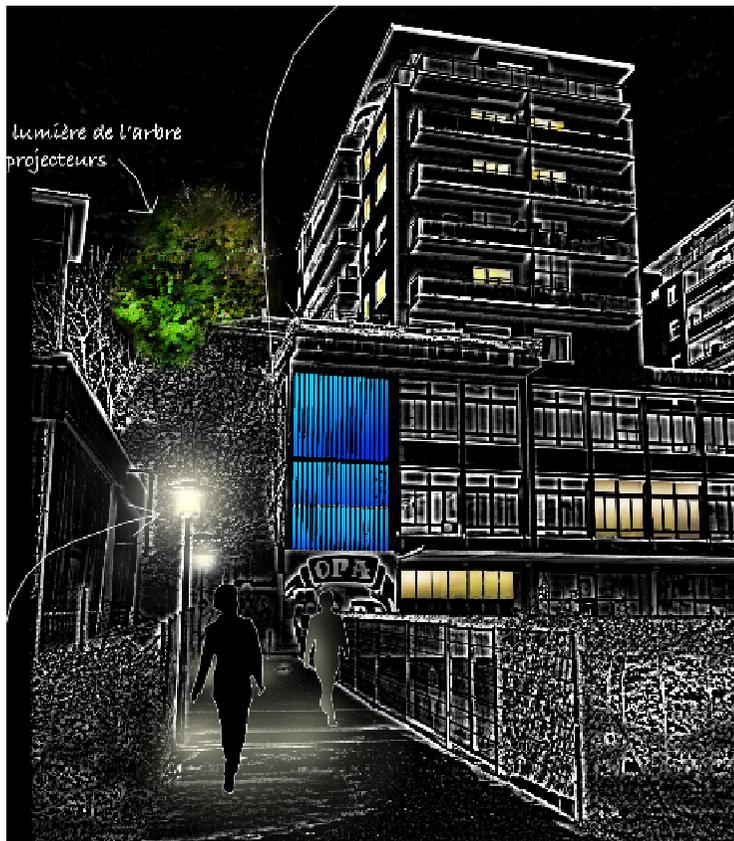
## 3. Travailler dans les quartiers (approche micro):

- Dix quartiers représentatifs
- Les transitions (parkings, gares, ...)
- Les frontières (Malley, ...)
- Les quartiers (Cité, Montelly, ...)



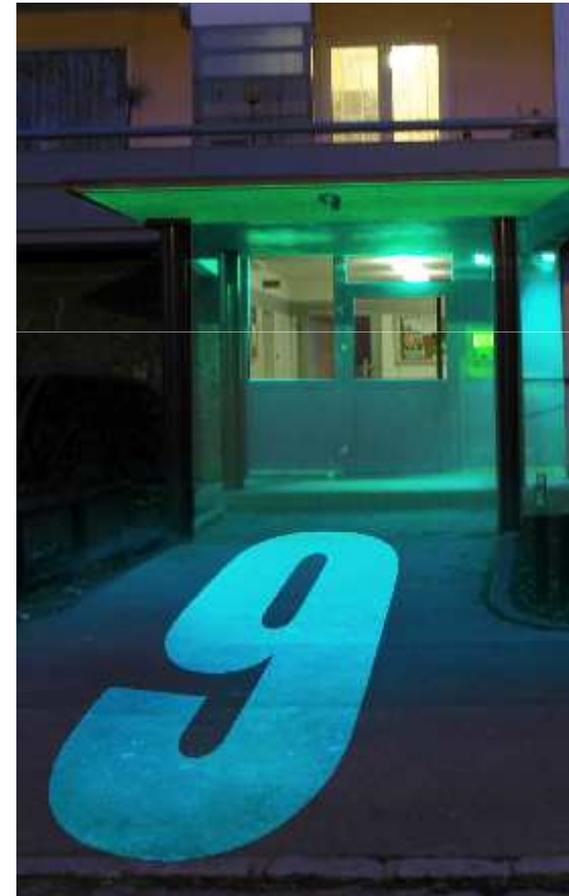
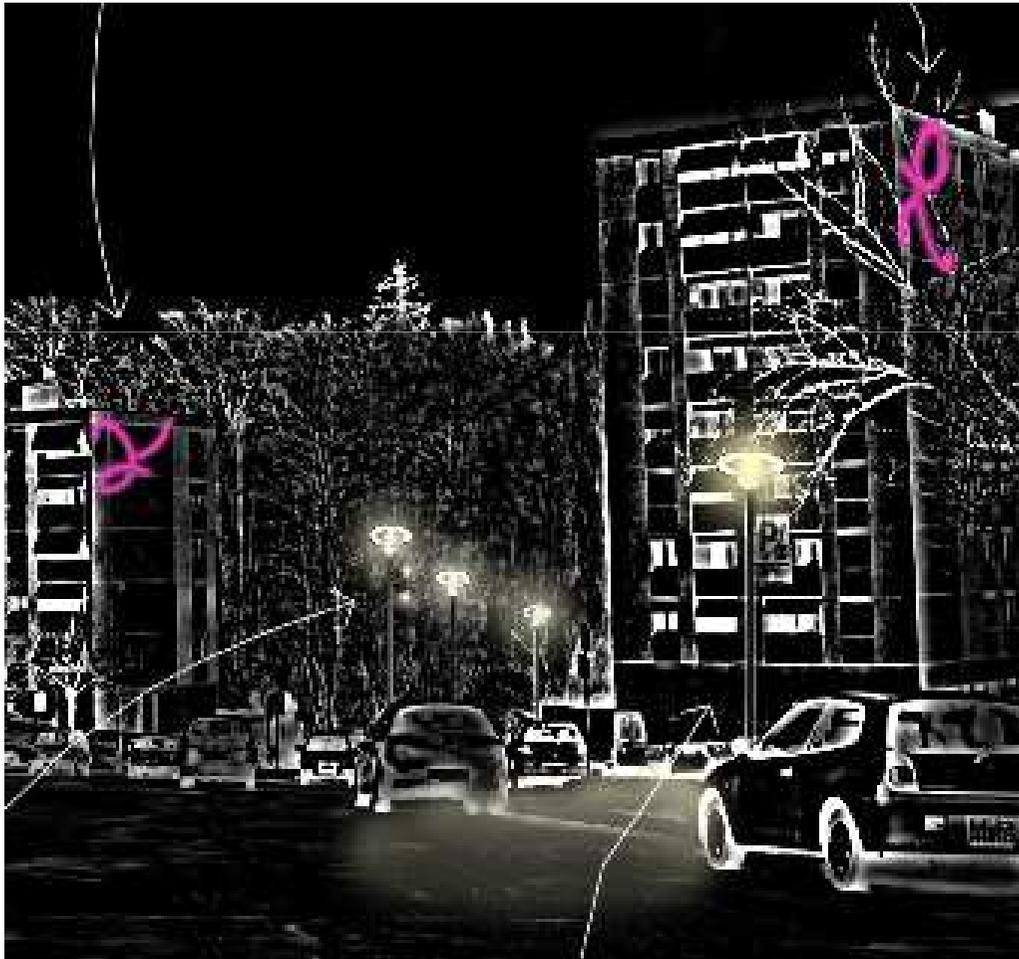
# ● Acte 3: les avant-projets

## 1. Le quartier de Montelly



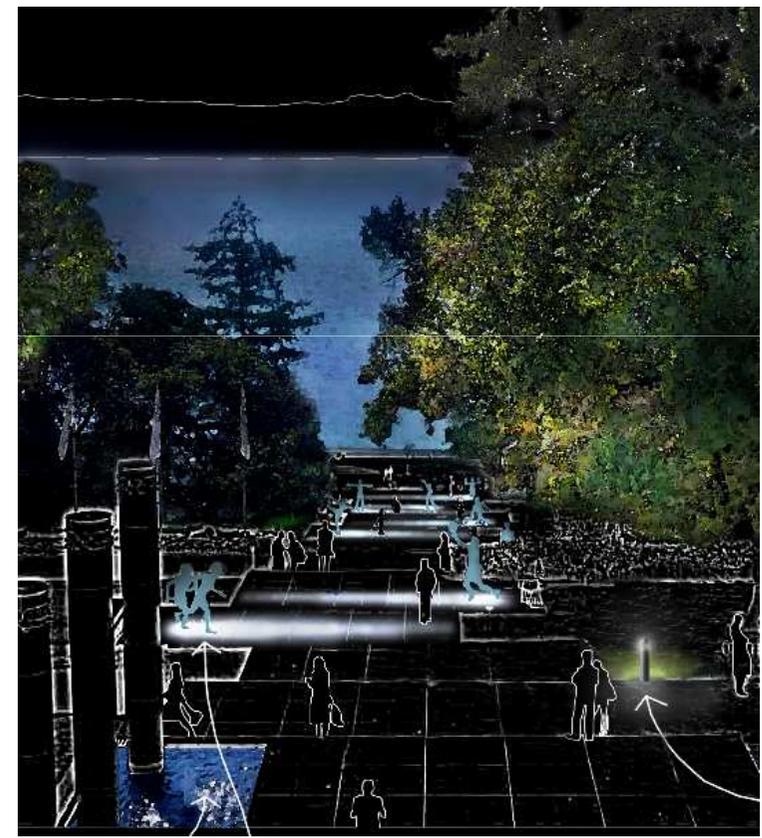
# ● Acte 3: les avant-projets

## 2. Les Boveresses



# ● Acte 3: les avant-projets

## 3. Les parcs de Rives



# ● Acte 3: les avant-projets

## 4. Les liaisons verticales



# Conclusion

Lausanne, demain ....

